



## ***PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE du 29 janvier 2008 à la Pizzeria La Grosse Pierre, Morges***

---

*Présents :* 22 personnes

*Excusés :* Michel Gay ; Jean-Luc Chapalay

*Ordre du jour :*

1. Ouverture et présentation de l'ordre du jour
2. Membres
3. Courses et Formation
4. Cabane
5. Divers
6. Clôture

### **1. Ouverture et présentation de l'ordre du jour**

En l'absence de Jean-Jacques Amstutz en début d'assemblée, Daniel Cefai, notre nouveau vice-président, salue les membres présents, ouvre l'assemblée et présente l'ordre du jour.

### **2. Membres**

Daniel accueille 1 nouveau membre.

### **3. Courses et Formation**

- Christophe Lambert fait état des bonnes conditions d'enneigement.
- Christophe indique que, en raison du succès du cours avalanche, celui-ci a été divisé en deux cours, l'un le week-end du 27-28 décembre 2007, l'autre le week-end du 12-13 janvier 2008.
- Christophe informe l'assemblée que le comité de la Commission d'Alpinisme (« CA ») est opérationnel. Celui-ci ayant été récemment créé, Christophe est ouvert à toute remarque.
- Christophe indique que les courses se déroulent conformément au programme et que le stamm tel que réorganisé (à savoir une table accueil/information ; une course par table où chacun des chefs de courses organise sa course de manière séparée) se déroule dans de bonnes conditions. Face au nombre d'intéressés, il a été proposé aux chefs de courses de dédoubler les courses afin de satisfaire le maximum de membres.



- Christophe informe l'assemblée que le comité de la CA a fait une gazette des chefs de courses. Un membre de l'assemblée demande si cette dernière sera accessible sur le site internet de la sous-section de Morges.
- Christophe précise que les cours de sensibilisation ne doivent pas être considérés comme des cours de chefs de courses.
- Roland Pury nous rappelle que les courses des GVM ont lieu le mercredi. Christophe précise qu'il peut transmettre le programme de ces courses aux personnes intéressées.
- Christophe rappelle que les inscriptions aux courses se font lors du stamm précédent et que les inscriptions par téléphone ou par mail est au bon vouloir du chef de courses. Il précise également que les membres de la sous-section de Morges sont prioritaires.

#### **4. Cabane**

- Jean-Pierre Juvet indique que les réservations de la cabane sont bonnes et recommande aux personnes intéressées de réserver la cabane à l'avance.
- Jean-Pierre fait circuler la liste pour les inscriptions, ainsi que la liste des inscriptions pour la corvée de nettoyage du 31 mai 2008.

#### **5. Divers**

- Concernant la demande de Catherine et Beat Bolliger, à savoir un éventuel dédommagement aux chefs de course organisant des courses de 2 jours, Daniel indique que cela sera discuté lors de la prochaine réunion du comité de la sous-section de Morges.
- Daniel rappelle que les photos des courses sont mises en ligne par Philippe Malera à titre privé et à ses frais, et donc à la seule discrétion de Philippe. Daniel indique que la volonté de régulariser la mise en ligne des photos des courses devra passer par la recherche de solutions, par exemple un dédommagement pour le travail réalisé par Philippe ou autres.
- Riquet et Maurice Adler nous font l'honneur d'un discours.

#### **6. Clôture**

- Aucune autre demande n'ayant été faite, Daniel clôt l'assemblée en nous informant que la prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mardi 25 mars 2008 à 19h30 au Collège de la Gracieuse, Local Lemano à Morges.

Cully, le 28 février 2008

Caroline Bourquin  
secrétaire